

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 JANVIER 2016

L'an deux mil seize, le 25 janvier à 20 heures, le Conseil Municipal de Mernel, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-Yves INIZAN, Maire de la commune.

Assistaient à la séance : M INIZAN Jean-Yves, Mme PERRUDIN Christiane, MM COUDRAIS André-Jean, CORVOISIER Alain, Mme CAILLIEREZ Sylvie, M PAVOINE Jérôme, Mme HERVOIR Corinne, MM PIEL Pierrick, GLO Sébastien, Mmes RIGAUD Florence, BRAUD Anne et MOTTAIS Maëlle.

Excusés : MM LOUEDEC Philippe, REBOUX Pierrick, Mme MOREL Sabine.

Secrétaire de Séance : Mme MOTTAIS Maëlle.

Objet – **APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 DECEMBRE 2015.**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte-rendu de la réunion du 21 décembre 2015.

Délibération 2016/01

Objet – **MODIFICATION DE L'ACCES SECOURS DE L'ECOLE – ACQUISITIONS ET ECHANGES FONCIERS.**

Pour faire suite à la délibération numéro 2014/91, concernant la modification de l'accès secours de l'école Albert Poulain, un protocole d'accord a été passé entre la Commune de MERNEL et :

- Monsieur et Madame Marcel HANLEE,
- Monsieur et Madame Pascal ROUSSEAU,
- Monsieur et Madame Antoine EDET,

Comme suit :

I Echange multilatéral entre la Commune de MERNEL, Monsieur et Madame Marcel HANLEE et Monsieur et Madame Pascal ROUSSEAU

Composition de la masse des biens échangés :

1ent- Monsieur et Madame HANLEE cèdent un terrain situé rue neuve à Mernel sur lequel existent un cèdre bleu et un noisetier, cadastré section ZS, numéros :

- 350 pour 00a 74ca
- 353 pour 00a 46ca
- 354 pour 00a 03ca
- 355 pour 00a 17ca
- Ensemble 01a 40ca

2ent- La COMMUNE DE MERNEL cède un terrain situé rue neuve à Mernel cadastré section ZS, numéro 356 pour 83ca.

3ent- Monsieur et Madame ROUSSEAU cèdent un terrain situé rue neuve à Mernel cadastré section ZS, numéro 349 pour 03ca

Estimation des biens échangés

- Les terrains échangés et les arbres cédés en échangé par Monsieur et Madame HANLEE sont estimés 4.990,00 € (s'appliquant au terrain pour 4.200 € et aux arbres pour 790 €),4.990 €
- Le terrain cédé en échange par la Commune de MERNEL est estimé2.490 €
- Le terrain cédé en échange par Monsieur et Madame ROUSSEAU est estimé 90 €

Redistribution des parcelles entre les échangistes – soulte

1ent- Attribution à Monsieur et Madame HANLEE

Il leur est attribué :

1/- Le terrain ZS, numéro 356 cédé par la commune de MERNEL, estimé	2.490 €
2/- Une soulte à recevoir de la Commune de MERNEL d'un montant de	1.710 €
3/- La valeur des arbres existant sur les terrains cédés en échange	790 €
Total égal à leurs droits :	4.990 €

2ent- Attribution à la Commune de MERNEL

Il lui est attribué :

1/- Les terrains cadastrés section ZS, numéros 350, 353 et 355 et les arbres cédés en échange par Monsieur et Madame HANLEE.....	4.900 €
2/- Le terrain cédé en échange par Monsieur et Madame ROUSSEAU ZS, n° 349.....	90 €
Sous déduction :	
- De la soulte à verser à Monsieur et Madame HANLEE de.....	1.710 €
- De la valeur des arbres à verser à Monsieur et Madame HANLEE.	790 €
Reste un total égal à ses droits de	2.490 €

En outre, la commune de MERNEL s'engage à démolir et reconstruire, à ses frais, une partie de la volière de Monsieur et Madame HANLEE, suivant devis de Monsieur DANILO de MERNEL, pour un montant HT de 2.307,40 € soit un montant TTC de 2.768,88 € (voir délibération 2014/91).

3ent- Attribution à Monsieur et Madame ROUSSEAU

Il leur est attribué :

Le terrain ZS 354, cédé par Monsieur et Madame HANLEE..... 90 €

II- Vente par Monsieur et Madame Antoine EDET au profit de la COMMUNE DE MERNEL, du terrain cadastré section AB, numéro 212 pour 00a 15ca moyennant le prix de 450,00 €

Après avoir délibéré le Conseil Municipal à l'unanimité :

ACCEPTE L'échange entre la COMMUNE DE MERNEL, Monsieur et Madame HANLEE et Monsieur et Madame ROUSSEAU, moyennant les estimations et soulte ci-dessus indiquées,

ACCEPTE La Vente par Monsieur et Madame EDET au prix ci-dessus indiqué,

DONNE à Monsieur le Maire tous pouvoirs à l'effet de signer l'acte d'échange et l'acte de vente sus indiqués (tous les frais tant de l'échange que de l'acquisition étant à la charge de la Commune de MERNEL).

Délibération 2016/02

Objet – REPARTITION DES RECETTES DES AMENDES DE POLICE.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du courrier du Conseil Général invitant la commune à lui faire parvenir ses propositions dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police (dotation 2015 – programme 2016). Monsieur le Maire présente, à ce titre, le projet de création d'un ralentisseur destiné à sécuriser l'entrée nord du bourg et l'accès à la future aire de jeux. Il précise que ces travaux sont estimés au montant de 11 420,54 euros HT selon un devis établi par l'entreprise Colas.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet de création d'un ralentisseur destiné à sécuriser l'entrée nord du bourg et l'accès à la future aire de jeux.

SOLLICITE l'attribution d'une subvention au titre des amendes de police dotation 2015 - programme 2016 auprès du Conseil Général.

DONNE à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Délibération 2016/03**Objet – LOCATION DE LA SALLE ANOWARETH – TARIFS 2016.**

Monsieur le Maire rappelle les tarifs actuels de la location de la salle Anowareth et propose d'augmenter ces tarifs de 2% (arrondis à l'euro le plus proche) à compter du 1^{er} février 2016. Monsieur le Maire précise que la réglementation de la salle reste par ailleurs inchangée et que ce sont les dispositions votées le 13 septembre 2005 qui s'appliquent.

Pour mémoire tarifs 2015 :

	Location Journée	Location Demi-journée	Location Journée Et retour	Location demi-Journée et retour	Vin d'honneur Et Réunion
Commune	306,00 €	221,00 €	426,00 €	345,00 €	100,00 €
Hors commune	387,00 €	281,00 €	555,00 €	449,00 €	116,00 €

Tarifs proposés pour 2016 :

	Location Journée	Location Demi-journée	Location Journée Et retour	Location demi-Journée et retour	Vin d'honneur Et Réunion
Commune	312,00 €	225,00 €	435,00 €	352,00 €	102,00 €
Hors commune	395,00 €	287,00 €	566,00 €	458,00 €	118,00 €

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité :

DECIDE d'augmenter les tarifs de location de la salle Anowareth de 2% à compter du 1^{er} février 2016 et de les arrondir comme suit :

	Location Journée	Location Demi-journée	Location Journée Et retour	Location demi-Journée et retour	Vin d'honneur Et Réunion
Commune	312,00 €	225,00 €	435,00 €	352,00 €	102,00 €
Hors commune	395,00 €	287,00 €	566,00 €	458,00 €	118,00 €

DONNE à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer tous les actes et documents s'y rapportant.

Délibération 2016/04**Objet – TRAVAUX DANS L'ANCIENNE MATERNELLE – REMPLACEMENT DES OUVERTURES.**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un devis d'un montant de 5394,00 euros HT pour le remplacement des trois huisseries extérieures de l'ancienne école maternelle. Il propose au Conseil Municipal d'approuver ce devis de l'entreprise Cardinal et de l'autoriser à le signer.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le devis de l'entreprise Cardinal d'un montant de 5394,00 euros HT afin de remplacer les ouvertures de l'ancienne maternelle.

DONNE à Monsieur le Maire, tous les pouvoirs pour assurer l'exécution de la présente délibération et l'autorise à signer le devis ainsi que tous les actes et documents s'y rapportant.

Objet – DECORATIONS DE FIN D'ANNEE.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de poursuivre les investissements réalisés en 2015 pour les illuminations de fin d'année. Dans cette optique, il invite la commission en charge de se dossier à se réunir dès que possible.

Questions diverses :

- Stationnement Rue du stade : il est constaté que la circulation « rue du stade » est régulièrement perturbée par le stationnement de nombreux véhicules des deux côtés de la chaussée. Monsieur le Maire indique qu'une signalisation interdisant l'arrêt et le stationnement va être mise en place prochainement sur cette voie.
- Eclairage du parking de la salle de sports : Afin d'éclairer de façon satisfaisante le parking de la salle des sports, la commune va étudier les possibilités en la matière en lien avec le Syndicat Départemental d'Energie.

Séance levée à 21h30